

**à Lons  
ensemble !**



avec **Philippe Arraou**

Madame, Monsieur,

Je veux tout d'abord vous remercier pour l'intérêt que vous portez à ma candidature aux élections municipales de Lons.

Je tiens à souligner toute l'importance que je porte au développement des moyens de déplacement pour les cyclistes et les piétons face à une voiture devenue envahissante. J'en fait une priorité, un projet phare, au sein du programme que je présente aux Lonsoises et aux Lonsois.

Je pense qu'au travers de l'exposé suivant, vous pourrez mesurer toute l'importance du projet de notre équipe pour les « mobilités douces ».

Je reste bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Philippe ARRAOU

## *Une réelle volonté politique pour le développement des déplacements doux*

### CONSTATER

Face à des enjeux environnementaux clairement identifiés et à une hausse constante du prix des carburants, considérer le vélo et la marche à pied comme des loisirs dans le cadre de « promenades » est aujourd'hui nettement insuffisant.

Le développement du « tout voiture » a offert de réelles facilités de déplacement au sein de la commune et de l'agglomération, mais a aussi engendré de véritables barrières entre quartiers. Il faut rompre avec cet état de quartiers enclavés.

Finalement, il s'agit de donner aux citoyens la possibilité de se déplacer autrement.

### AGIR

Nous proposons de créer un **véritable réseau sécurisé de pistes mixtes vélos/piétons** sur la commune de Lons, en commençant par permettre et faciliter l'accessibilité des sentiers et chemins existants aux vélos, mais aussi aux personnes handicapées.

Nous proposons d'initier un **schéma directeur des aménagements à l'échelle de la commune**. Son objectif sera de permettre un développement progressif et cohérent des aménagements cycles/piétons.

Ce schéma directeur aura pour objectifs de favoriser les modes de déplacements doux, de garantir l'autonomie des habitants et de répondre aux questions de sécurité routière.

**Deux axes principaux Nord/Sud de circulation aux mobilités douces** devront être envisagés avec un aménagement de pistes cyclables :

- Perlic - Pesqué - Bourg - Induspal - base de loisirs de Laroie
- Ancienne voie Paris-Madrid - ZA Mail - Bourg - berges du Gave

Intégrés dans un schéma directeur à l'échelle de l'agglomération, au moins cinq axes transversaux seraient à prévoir.

Un **revêtement de nature végétale**, tout aussi roulant qu'un enrobage goudronné, mais de couleur naturelle, pourrait être envisagé notamment au sein des voies et espaces verts.

Ces pistes cyclables devront être **indépendantes des voies rapides** : les bandes cyclables actuellement aménagées sur le bd. de l'Europe et de l'av. de Santonã ne sont évidemment pas satisfaisantes en terme de sécurité.

**Les liaisons sur route et les intersections ainsi que les abords des lieux publics devront être sécurisés** : signalisation, bandes cyclables, rond-points avec piste ou bande vélo prioritaire, feux-piétons, etc.

Bien sûr, le **franchissement des « barrières » routières** (bd. de l'Europe, av. de Santonã et route de Bayonne) devra être imaginé à l'aide de passerelles ou de feux piétons.

Nous proposons enfin de réaliser un **aménagement le long des berges du Gave** avec un chemin promenade reliant celui de Billère aux lacs de Laroin.

Enfin, des **stations « Véliberté »** de mise à disposition ponctuelle de vélos pourraient être imaginées.

## DIALOGUER

**Bien sûr, les lonsois seront pleinement impliqués dans la démarche**, notamment au travers d'actions de concertation : ateliers de travaux urbains avec les associations, organisation de promenades dans les quartiers en direction des habitants, etc. L'objectif de ces actions serait à la fois de faire remonter la perception des habitants et de faire comprendre à ceux-ci la complexité de la mise en oeuvre des politiques publiques.

**Une action en partenariat avec l'association Pau à Vélo** sera envisagée. Un délégué « vélo » sera nommé au sein du conseil municipal : il sera chargé de piloter notre projet et sera l'interlocuteur privilégié auprès des lonsois, de la Communauté d'Agglomération, de l'association Pau à Vélo et de tous autres acteurs concernés.

**Au sein de la Communauté d'Agglomération**, nous proposons de contribuer à l'élaboration d'un schéma directeur des aménagements cyclables, prévu dans le Plan de Déplacement Urbain (2004), afin d'intégrer au mieux notre projet dans ce schéma.



**Permanence : 66 chemin Mirassou 64140 Lons  
Tél. 05 59 62 58 80 - Fax 05 59 84 37 16**

[www.lonsarraou2008.fr](http://www.lonsarraou2008.fr)